



Communiqué de presse :

# Carte scolaire de Haute Vienne : Une carte scolaire guidée par d'autres intérêts que celui des élèves !

La carte scolaire présentée par le DASEN de la Haute Vienne suscite de vives réactions dans la communauté éducative. Et pour cause ! Le projet de carte scolaire présenté est aux antipodes des besoins des élèves du département :

**Une carte scolaire qui amplifie les inégalités entre écoles :** à l'issue de la carte scolaire présentée par l'Inspecteur d'Académie, il est possible de mesurer les écarts suivants :

- Avec 72 élèves attendus à la rentrée 2026 (selon l'administration), le RPI Chatenet En Dognon/Saint Martin Terressus devrait perdre sa 4<sup>ème</sup> classe (soit 24 élèves de moyenne) conduisant ainsi à des effectifs qui ne pourront répondre à l'injonction ministérielle d'effectifs en grande section, CP et CE1 de moins de 24 élèves... Avec le même nombre de classes, un autre RPI accueillera lui 37 élèves. Près de 2 fois plus d'élèves mais le même nombre de classes...
- Le RPI Saint Genest Sur Roselle / Saint Bonnet Briance devrait lui perdre sa 5<sup>ème</sup> classe 97 élèves attendus (selon l'administration). Les élèves seraient alors près de 25 par classe sur plusieurs niveaux. La Maire de Saint Genest s'est adressée à l'Inspecteur d'Académie en indiquant que 12 élèves de plus étaient attendus à la rentrée 2026 par rapport à la rentrée 2025... Là encore, si la fermeture de classe était confirmée, avec 60 élèves de plus que d'autres RPI, ce RPI n'aurait qu'une classe de plus !
- Saint Sulpice Les Feuilles : 117 élèves sont attendus et l'Inspecteur d'Académie considère qu'il est juste de fermer la 6<sup>ème</sup> classe... qu'il a pourtant ouverte à la rentrée 2025 !
- Aix Sur Vienne : les prévisions 2026 de l'administration sont supérieures aux effectifs constatés à la rentrée 2025 mais là encore l'Inspecteur d'Académie juge opportun de fermer la 12<sup>ème</sup> classe. Les effectifs seraient alors particulièrement chargés. Plusieurs écoles de structures similaires (nombre de classes et sociologie) ne sont pas victimes de la même mesure avec pourtant des moyennes plus faibles... Pourquoi ?
- Feytiat Maternelle : 174 élèves sont attendus sur 8 classes mais, là encore, l'Inspecteur d'Académie considère que le taux d'encadrement est trop favorable ! Il considère dans l'intérêt des élèves de fermer la 8<sup>ème</sup> classe qui conduira à inclure les élèves du DAJE (Dispositif d'Accueil du Jeune Enfant) dans des classes à près de 25 élèves. Là encore, les consignes ministérielles ne seront pas respectées en grande section ! Là encore, des structures similaires vont bénéficier de taux d'encadrement plus favorables. C'est tant mieux ! Mais que peut justifier de telles inégalités de traitement ? Pas les intérêts des élèves !
- ...

Il en est ainsi pour bon nombre de fermetures annoncées ! Rien ne peut justifier de telles injustices. L'offre de Service Public ne peut être à ce point inégalitaire à structures équivalentes et parfois sur un même secteur ! Quels critères peuvent guider de tels choix ? Des intérêts partisans ? Ce ne sont sûrement pas les intérêts des élèves qui guident de tels choix !

**Une carte scolaire qui nie les besoins de remplacement :** alors que les difficultés structurelles de remplacement persistent, l'Inspecteur d'Académie n'y apporte pas de réponse confirmant la suspicion de vouloir maintenir un niveau permanent de dysfonctionnement des écoles. [La Rectrice commentait ainsi la rentrée en septembre 2025](#) : "on a des titulaires remplaçants qui aujourd'hui sont disponibles pour pouvoir effectuer ces remplacements et puis on constitue des viviers de contractuels qui nous permettront d'assurer ces remplacements d'enseignants". Le bilan est sans appel pour la Haute Vienne, selon les données de l'administration : 74 jours de classe non remplacés en novembre, 184 en décembre, 272 en janvier, 249 en février soit respectivement un déficit moyen de 7.5 remplaçants par jour de classe en novembre, 12.27 en décembre, 22.67 en janvier, 20.75 en février ! Ce sont donc des centaines d'élèves qui quotidiennement ont été privés d'apprentissage ! Mais les contractuels –issus du prétendu « viver »- n'ont pas été sollicités ! Ou quand la réalité est exactement contraire aux discours !

**Une carte scolaire qui conforte l'école du tri :** alors que l'Inspecteur d'Académie a fait le choix, pour la rentrée 2025, de supprimer 4 postes en CMPP qui offraient une aide directe aux élèves à besoins éducatifs particuliers, alors que

plus d'une centaine d'élèves sont en attente d'une place conforme à l'orientation préconisée par la MDPH, alors que les besoins d'interventions directes, notamment par des enseignant.es des RASED, pour les élèves les plus fragiles sont criants, ... l'Inspecteur d'Académie fait le choix de financer 6 postes PAS (qui impliquent 6 postes de médico social) : ainsi, ce sont 12 emplois publics (6 sur des moyens du 1<sup>er</sup> degré public) qui vont être mobilisés pour mesurer et évaluer les besoins des élèves... ***mais sans intervention et aide directe auprès d'eux***. Ce choix va à l'encontre des intérêts des élèves et vient conforter une école du tri et de l'orientation précoce en lieu et place de la prévention et de l'accompagnement de la différence et des singularités. Ce choix est écœurant et est très éloigné politiquement des besoins et des ambitions des personnels qui travaillent à la réussite de tous les élèves.

Pour la CGT Educ'Action, cette carte scolaire est très éloignée des intérêts des élèves, des parents et des personnels. Elle répond à une commande politique dans la continuité de l'école du tri qui se développe depuis 2017 et semble soumise à des intérêts partisans qui peuvent seuls expliquer le niveau d'inégalité constaté entre écoles.

La CGT Educ'Action aspire à d'autres choix pour la jeunesse de notre département.

La CGT educ'Action appelle à amplifier les mobilisations pour dénoncer les inégalités, l'abandon des élèves les plus fragiles et le renoncement à faire réussir tous les élèves.

La CGT educ'Action considère que tant qu'il y aura des postes PAS, les mobilisations seront légitimes.

La CGT Educ'Action appellent les personnels, les parents, les élu.es à **exiger de la rectrice de :**

- **renoncer aux 62 suppressions d'emplois dans notre académie par un un moratoire sur les suppressions d'emplois,**

- **renoncer à la mise en place des 15 Pôles d'Appui à la Scolarisation : cette décision n'aura aucune incidence budgétaire mais permettrait de remettre en cause des suppressions de classes injustifiées et injustifiables et de créer des postes d'aide directe aux élèves à besoins éducatifs particuliers notamment dans les RASED,**

- **imposer une contribution à sa juste part de l'enseignement privé pour les postes et dispositifs dont il bénéficie (PIAL, PAS, enseignant.es référent.es...).**

**La CGT Educ'Action appelle les personnels à être massivement en grève le lundi 20 avril et appelle personnels, parents et élu.es à participer à une casseroade devant l'Inspection Académique à 10h.**

A Limoges, le 14 avril 2026

**Contact : Fabrice Couégnas : 06.74.19.39.72**